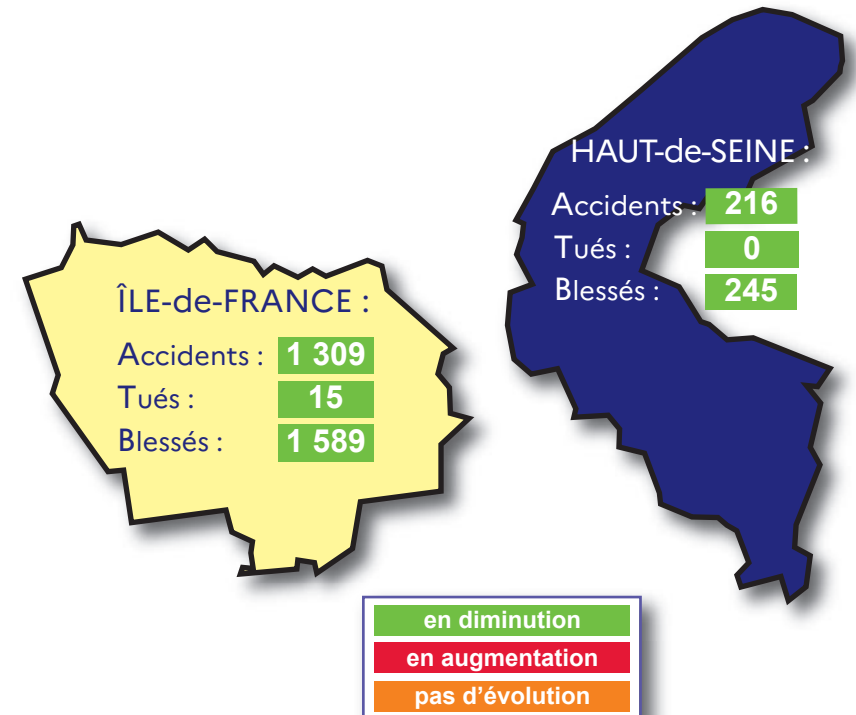


L'accidentalité routière dans les Hauts-de-Seine

Baromètre du mois de **novembre 2024**

Données provisoires
(issues des remontées rapides et bilans consolidés)
comparées aux données définitives de 2023

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à trente jours	Blessés
Novembre 2024 (provisoires rapides)	216	0	245
Novembre 2023 (chiffres consolidés)	219	2	261
Différences 2024 / 2023	- 3	- 2	- 16
Évolutions 2024 / 2023	- 1,4 %	100,0 %	- 6,1 %
Évolutions "Île-de-France" 2024 / 2023	- 11,8 %	- 50,0 %	- 10,3 %

Accidents mortels du mois : 0 personne tuée en novembre 2024

Usagers tués en 2024	0 - 14 ans	15 - 17 ans	18 - 24 ans	25 - 44 ans	45 - 64 ans	65 ans et plus	Âge indéterminé	Total 2024	Part en %
ou EDP			1	2	3	2		8	42,1 %
ou EDP motorisé								0	0,0 %
			1	2	3			6	31,6 %
			1	3	1			5	26,3 %
								0	0,0 %
								0	0,0 %
Autres usagers								0	0,0 %
Total 2024	0	0	3	7	7	2	0	19	
Part (en %)	0,0 %	0,0 %	15,8 %	36,8 %	36,8 %	10,6 %	0,0 %		100 %

	Janvier (données consolidées)	Février (données consolidées)	Mars (données consolidées)	Avril (données consolidées)	Mai (données consolidées)	Juin (données consolidées)	Juillet (données consolidées)	Août (données consolidées)	Septembre (données consolidées)	Octobre (remontées rapides)	Novembre (remontées rapides)	Décembre	Cumul 2024	Cumul 2023	Différence 2024 / 2023	Évolution 2024 / 2023	Évolution Île-de-France 2024 / 2023
Accidents	193	199	213	222	207	246	196	143	202	223	216		2 260	2 370	- 110	- 4,6 %	- 1,6 %
Tués	2	4	1	2	1	4	1	2	1	1	0		19	16	+ 3	+ 18,8 %	- 4,2 %
Blessés	217	228	244	246	238	288	225	165	242	254	245		2 592	2 746	- 154	- 5,6 %	- 1,6 %

Bilan de l'année glissante

	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Décembre 2023 / Novembre 2024	2 453	20	2 813
Décembre 2022 / Novembre 2023	2 580	18	2 977
Différences 2024 / 2023	- 127	+ 2	- 164
Évolutions 2024 / 2023	- 4,9 %	+ 11,1 %	- 5,5 %
Évolutions Île-de-France 2024 / 2023	- 1,3 %	- 2,3 %	- 1,3 %

AVERTISSEMENT : les données présentées dans ce baromètre sont issues du système dit des « remontées rapides ATB » (A pour accidents corporels de la circulation routière, T pour personnes décédées dans les 30 jours suivant l'accident, B pour victimes non décédées) suivi par les forces de police et de gendarmerie. Fournies en début du mois suivant le mois considéré, elles correspondent donc à des estimations provisoires, moins précises que les données définitives qui font l'objet d'un Bulletin d'Analyse d'Accident Corporel renseigné par les forces de l'ordre. Elles sont comparées aux données consolidées de l'année précédente ou de la période plurimensuelle équivalente puis elles sont comparées aux données définitives lorsque celles-ci sont disponibles (fin du 1^{er} semestre).